

Communiqué de presse

Impôts routiers et automobiles fédéraux en 2013: près de 9,2 milliards de francs

1,8 milliard de francs pour le rail

Berne, 04.04.14 – L’an passé les usagers de la route ont payé une fois de plus toute l’infrastructure routière et la majeure partie de la nouvelle infrastructure ferroviaire. La Confédération a encaissé au total près de 9,2 milliards de francs au titre des impôts routiers et automobiles, soit environ 300 millions de francs moins qu’en 2012.

Les impôts que la Confédération prélève sur les carburants (impôt sur les huiles minérales), sur l’importation de véhicules (impôt automobile, droits de douane), pour l’utilisation du réseau routier suisse (RPLP, vignette autoroutière) ainsi que sur les chiffres d’affaires provenant de la vente de carburants, de véhicules et de pièces automobiles (TVA) ont atteint presque 9,2 milliards de francs en 2013. Ce montant représente à peu près un sixième des recettes fiscales globales pour la même année au niveau fédéral.

La Confédération a encaissé dans le passé, non encore dépensé mais thésaurisé dans la «caisse routière» les 2,6 milliards de francs et les 850 millions de francs réunis par les usagers de la route et affectés à la route qu’elle avait crédités en 2008 et en 2011 au fonds d’infrastructure (FI). L’an passé, la Confédération a utilisé environ 141 millions de francs de ce crédit. Au total donc, la Confédération disposait en 2013 en fait de presque 9,3 milliards de francs versés par les usagers de la route.

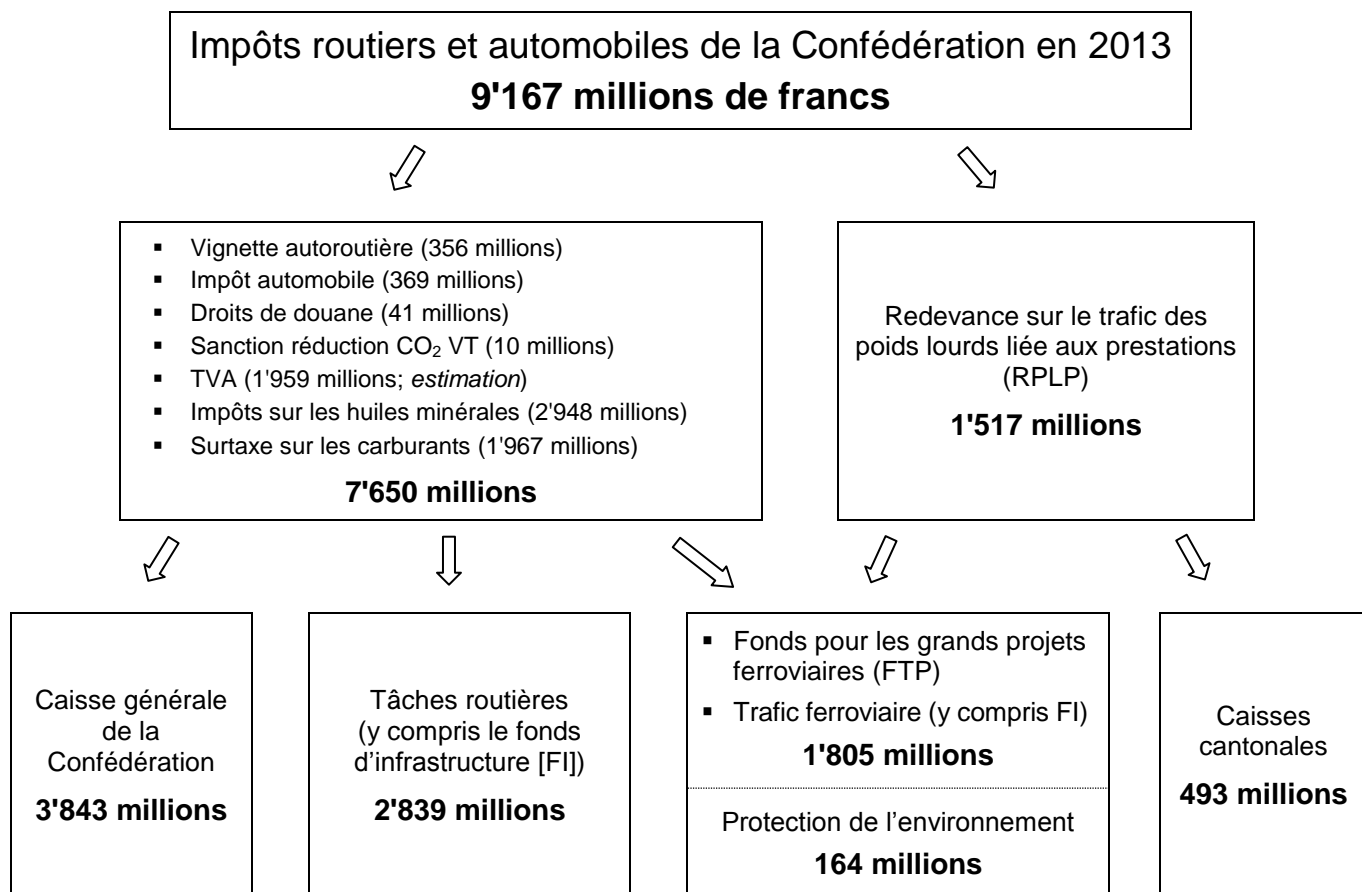
Plus de 41% (3,84 milliards de francs) de cette somme sont revenus sans affectation à la caisse fédérale pour les dépenses générales de l’Etat. A peu près 30,5% (2,84 milliards de francs) ont été utilisés à des tâches routières comme par exemple l’entretien, l’exploitation et l’aménagement des routes nationales. Presque 19,5% (1,8 milliard de francs) ont été engagés, d’une part, dans le financement des grands projets ferroviaires (FTP) – Nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA), Rail 2000 ou ZEB, mesures antibruit, raccordement de la Suisse romande et de la Suisse orientale au réseau européen des lignes à grande vitesse (LGV) – et, d’autre part, dans l’infrastructure ferroviaire au niveau des agglomérations et pour lesdits «coûts non couverts du trafic des poids lourds», soit également pour le rail. Plus de 5% (493 millions de francs) sont revenue aux cantons au titre de leur participation au produit de la RPLP. Environ 4% (372 millions de francs) ont bénéficié à des mesures de protection (environnement, paysage, dangers naturels) ainsi qu’à la recherche, à l’administration et à divers.

Le FI est intervenu pour la sixième fois: ce fonds alimenté par les taxes et redevances routières affectées à la route a distribué au total environ 1'166 millions de francs en 2013, soit 827 millions pour des tâches en rapport avec le trafic routier et 339 millions pour des projets ferroviaires dans les agglomérations. Malgré le prélèvement ci-dessus mentionné d’en tout 3,45 milliards de francs dans les provisions pour le financement spécial du trafic routier (FSTR) pour alimenter le FI, le niveau de réserves atteignait à la fin de l’an passé toujours plus de deux milliards de francs dans le FSTR et 1,6 milliards de francs dans le FI.

Conclusion: les usagers de la route (automobilistes, motocyclistes, transporteurs) financent non seulement l’infrastructure routière à proprement parler, mais apportent de surcroît une contribution notable à la réalisation de la nouvelle infrastructure ferroviaire. Une grande partie du produit des taxes et redevances routières n’étant pas affectée conformément à la Constitution fédérale, les usagers de la route ont aussi continué en 2013 de soulager notablement le budget de la Confédération.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS est l’organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 30 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d’usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d’automobiles); l’UPSA, l’Union professionnelle suisse de l’automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l’ASTAG (Association suisse des transports routiers).

Présentation* du financement de l'infrastructure routière et de la majeure partie de la nouvelle infrastructure ferroviaire



Source: Département fédéral des finances (DFF); routesuisse

* Pour la clarté de la présentation, il n'a pas été tenu compte d'environ 141 millions de francs comme source de financement. Cette somme provient du montant (2,6 milliards + 850 millions de francs) prélevé dans les provisions constituées au titre du financement spécial du trafic routier (FSTR) et attribué en 2008 respectivement en 2011 comme premier versement respectivement comme attribution extraordinaire au fonds d'infrastructure (FI).

De surcroît, 90 millions de francs prélevés sur le produit de la RPLP sont transférés dans la caisse générale de la Confédération au titre des «Coûts non couverts du trafic des poids lourds». Ce montant offre une certaine marge de manœuvre pour accroître – sans d'incidence sur le budget fédéral – les moyens financiers destinés à la conservation de la substance et l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire.

Utilisation (exprimé en pourcentage) des impôts routiers et automobiles de la Confédération en 2013

